

DECRET N° 2014-357 DU 16 JUIN 2014

portant ratification de l'accord de financement signé à Washington DC, le 10 avril 2014 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID), dans le cadre de la mise en œuvre du neuvième financement à l'appui de la Politique de développement pour la réduction de la pauvreté (PRSC9).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 2014-16 du 13 juin 2014 portant autorisation de ratification de l'accord de financement signé à Washington DC, le 10 avril 2014 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement dans le cadre du neuvième financement à l'appui de la Politique de développement pour la réduction de la pauvreté (PRSC9) ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement,

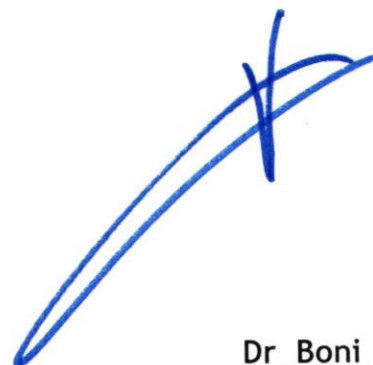
D E C R E T E :

Article 1^{er} : Est ratifié l'accord de financement d'un montant de treize millions cent mille (13 100 000) Droits de Tirages Spéciaux (DTS), équivalant à dix milliards (10 000 000 000) de francs CFA environ, signé à Washington DC, le 10 avril 2014, entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID), dans le cadre de la mise en œuvre du neuvième financement à l'appui de la Politique de développement pour la réduction de la pauvreté (PRSC9), et dont le texte se trouve ci-joint.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 16 juin 2014

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Ministre du Développement, de
l'Analyse Economique et de la
Prospective,



Jonas GBIAN



Marcel Alain de SOUZA

AMPLIATIONS : PR 6- AN 4- CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - HCJ 2 MEF 2 MDAEP 2- AUTRES MINISTERES 25- SGG 4
- DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5- BN-DAN-DLC- 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3- BCP-CSN-IGAA 3- UAC-ENAM-
FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2- JORB 1.-

